

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN
COMMUNE DE TREGOUREZ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°100720231

DATE DE CONVOCATION :

4 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet 2023 à 19h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE :

4 juillet 2023

Nombre de Conseillers en exercice

15

Nombre de présents

12

Nombre de votants.

14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Stéphane Barré a donné procuration à Christine Huiban

Aude Quiniou a donné procuration à Karine Bodéré

Christophe Philip est absent excusé

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Programme de voirie 2023

Lénaïk Jourdren, Maire justifie ce seul point à l'ordre du jour afin de pouvoir signer le devis rapidement pour espérer démarrer les travaux en septembre prochain.

Elle fait savoir aux membres du Conseil que le programme de voirie pour 2023 porte sur 3 tronçons :

- Le premier, **route de Leuhan** pour la réfection de la chaussée suite aux travaux d'enfouissement de réseau électrique pour un montant de **17 571.60 € HT**
- Le second à **Guern-Ar-Stang** sous couvert que l'administré procède à des travaux d'élagage pour un devis de **7 936 € HT**
- le 3^{ème} tronçon, **route de Kervinigen** pour un montant de **27 183 € HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Retient les 3 tronçons proposés pour les travaux de voirie pour l'année 2023.

-Retient l'entreprise Eurovia pour effectuer ces travaux pour une dépense de **60 690.60 € HT** soit **72 828.72 € TTC**

-Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir jusqu'à l'aboutissement de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Armelle Evenat



Le Maire,

Lénaïk Jourden



Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

